

# Demande et cours du cuivre en hausse ! Recyclage : la Belgique fait la course en tête

## Marché du cuivre : hausse continue de la demande, tensions sur les prix

La demande mondiale en cuivre raffiné est passée de 0,5 million de tonnes en 1900, à 17 millions de tonnes en 2006, et devrait encore augmenter de 4,7% en 2007<sup>1</sup>. Pour soutenir son développement, l'Asie est devenue la plus grosse région utilisatrice de cuivre (7,2 millions de tonnes), devant l'Europe (5,2 millions de tonnes) et l'Amérique du Nord (2,7 millions de tonnes). Cette hausse continue de la demande s'est accompagnée d'une forte augmentation du coût de la matière première : de 1500 \$ US / tonne en janvier 2003, le cours a atteint 8 000 \$ US / tonne le 1<sup>er</sup> mai. Face à ces tensions sur le marché, le recyclage du cuivre devient une ressource majeure.

## Le cuivre, matériau 100 % recyclable à l'infini : le cas des déchets électroniques

On ne jette jamais du cuivre : il est utilisé, recyclé et réutilisé facilement et indéfiniment sans aucune perte de qualité ni de performance. Cette valeur ajoutée a engendré une infrastructure industrielle de haute technologie, qui couvre aujourd'hui 41 % des besoins en Europe<sup>1</sup>. Le recyclage s'appuie sur des systèmes de collecte performants mis en place dans les Etats-membres, notamment destinés à revaloriser les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Produits de la société moderne, ces déchets sont riches en cuivre : ordinateurs, écrans, téléphones portables... peuvent en contenir jusqu'à 20 %. Or les européens jettent 50 millions de tonnes de DEEE / an, et ce chiffre croît de 3 à 5 % chaque année<sup>2</sup>.

## La Belgique, championne de la collecte et du recyclage des DEEE



La Belgique fait figure de bon élève au sein de l'Union Européenne : elle a dépassé dès 2003 l'objectif fixé par la Directive européenne<sup>3</sup> (4 kg / habitant), avant même son entrée en application. En 2006, la Belgique est passé à 7,7 kg de DEEE collectés / habitant, sous l'impulsion de l'éco-organisme Récupel.

Mais tous ces déchets doivent être ensuite retraités. Des entreprises se chargent de les démanteler, pour en isoler les matières recyclables. C'est le cas de SIMS Recycling solutions : installée mi-avril à Saint-Nicolas, cette usine aura une capacité de traitement de 40 000 tonnes d'appareils électroniques / an. En bout de chaîne, on retrouve les fondeurs-raffineurs de cuivre, telle l'usine Metallo-Chimique de Beerse, en Flandres. Spécialisée dans la transformation de déchets de métaux non ferreux en matières premières de haute qualité, cette entreprise a développé un savoir-faire unique au monde, qui lui permet de recycler les déchets à forte concentration en métaux mélangés. Elle refond 1 000 tonnes de DEEE par mois et produit des cathodes de cuivre pur à 99,99 %.

Déchets à l'entrée de la chaîne, cuivre pur et neuf au bout : la collecte, le traitement et le recyclage des déchets cuivreux permettent, en bouclant le cycle de la matière, d'accompagner le développement de la demande de cuivre et de garantir la disponibilité des ressources primaires sur le long terme.

### Visuels haute définition et dossier de presse disponibles sur simple demande

L'European Copper Institute (ECI) est une association européenne entre les principaux producteurs de cuivre mondiaux (représentés par l'Association Internationale du Cuivre, Ltd) et l'industrie européenne du cuivre. Sa mission consiste à promouvoir les avantages du cuivre pour la société moderne, via son siège à Bruxelles et son réseau européen de 11 centres d'information du cuivre. [www.eurocopper.org](http://www.eurocopper.org)

<i>Press contact</i>	<i>European Copper Institute</i>	<i>Copper Benelux</i>	<i>Metallo-Chimique</i>
<p><b>Evelyn Gessler</b> - GSM : + 32 (0) 475 23 53 92  <a href="mailto:Evelyn.gessler@deciders.eu">Evelyn.gessler@deciders.eu</a>  <b>Lorraine de Fierlant</b> – GSM : + 32 (0) 485 33 33 33  <a href="mailto:Lorraine.defierlant@deciders.eu">Lorraine.defierlant@deciders.eu</a>  <b>Anna Macdougald</b> - GSM : + 32 (0) 477 60 2674  <a href="mailto:anna@eu4u.be">anna@eu4u.be</a></p>	<p><b>Christian de Barrin</b>                      +32 (2) 777 70 82                      GSM : + 32 (0) 476 30 99 60  <a href="mailto:cdb@eurocopper.org">cdb@eurocopper.org</a></p>	<p><b>Benoît Dôme</b>                      +32 (2) 777 70 90  <a href="mailto:mail@copperbenelux.org">mail@copperbenelux.org</a></p>	<p><b>Everard van der Straten</b>                      Tel.: +32 (0) 475 24 16 93  <a href="mailto:esp@metallo.com">esp@metallo.com</a></p>

<sup>1</sup> Source : *International Copper Study Group (ICSG)*, Lisbonne.

<sup>2</sup> Source : Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

<sup>3</sup> Directive 2002/96/CE relative au retraitement des déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie.